



Déclaration de la CFE-CGC de Capgemini au Comité Social et Économique Central du 29 janvier 2026

La CFE-CGC a pris le temps de la réflexion et de la vérification car en ces temps de désinformation tout est possible.

Mais tout ce qui a été dit est malheureusement vérifié et vrai.

Nous exprimons une indignation profonde face à l'implication de notre entreprise dans des projets technologiques exploitées au service de politiques de contrôle migratoire répressives et assassines.

Nos meilleurs ingénieurs développent des outils qui sont exploités contre leurs valeurs.

« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme », écrivait Rabelais.

Cette maxime trouve aujourd'hui un écho direct dans nos pratiques professionnelles, où la puissance des outils numériques engage pleinement notre responsabilité collective.

Nos compétences ne doivent plus être mises au service de dispositifs qui normalisent la surveillance, le tri, le contrôle, l'exclusion. Que ces derniers s'exercent à l'extérieur sur des populations vulnérables ou dans l'entreprise à l'encontre de ses salarié·es eux aussi placés en situation de vulnérabilité, car ne nous voilons pas la face, le PRPA ne consolide que très rarement nos collègues !

L'efficacité économique, la performance opérationnelle ou la compétitivité ne sauraient justifier une remise en cause progressive des libertés individuelles et collectives.

Tout ce qui est techniquement possible n'est pas légitime. Tout ce qui est légal n'est pas nécessairement moral et en rupture totale avec nos valeurs humanistes.

La responsabilité sociale de l'entreprise implique, conformément au Code du travail, le respect de la dignité, de la vie privée et des libertés fondamentales des salarié·es, ainsi que la prise en compte des impacts humains des choix stratégiques décidés par le groupe Capgemini.

Le CSEC a un rôle central d'information, de vigilance et d'alerte face aux projets qui renforcent une culture du contrôle au détriment de la confiance et de l'autonomie professionnelle.

Nous demandons une transparence complète sur les dispositifs de surveillance internes, sur les contrats conclus avec les autorités publiques, et sur les usages effectifs des technologies développées. Nous exigeons un arrêt total de tout partenariat, et tout contrat avec l'ICE !

Nous exigeons aussi des évaluations indépendantes de leurs impacts sociaux et éthiques, ainsi que la reconnaissance d'un droit d'alerte et de retrait éthique pour les salarié·es confronté·es à des projets contraires aux droits humains.

Les engagements RSE et les chartes éthiques ne peuvent rester déclaratifs. Ils doivent se traduire par des limites claires, opposables et vérifiables.

La technologie doit rester un outil d'émancipation, non un instrument de surveillance généralisée.

C'est au nom de cette exigence morale, sociale et professionnelle que nous interpellons aujourd'hui la direction et le leadership du groupe CAPGEMINI.

Fin de la déclaration